

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

CIRCUIT "PÉROU, PAYS DE TOUTES LES RICHESSES"

DU 5 AU 17 NOVEMBRE 2020



INDIQUEZ LE NOM DE VOTRE MAGAZINE :

POUR PRÉ-RÉSERVER C'EST TRÈS SIMPLE :



INFORMATIONS AU :

01 41 33 59 81

DU LUNDI AU VENDREDI
09H30 À 12H30 ET 14H00 À 18H00



PAR COURRIER :

(en renvoyant le bulletin de pré-inscription dûment complété)

Circuit Pérou
Reworld Media Magazines - MD Voyages
8 rue François-Ory - 92543 Montrouge Cedex



PAR MAIL :

(en renvoyant le bulletin de pré-inscription dûment complété)

voyages@mondadori.fr

Mentions obligatoires : Les renseignements qui vous sont demandés ont un caractère obligatoire pour répondre aux formalités de douane et police dans les aéroports et doivent nous être retournés dès réception.
Formalités pour les ressortissants français : Passeport valable 6 mois après la date de retour.

1. PARTICIPANT(S) AU CIRCUIT :

ATTENTION : les informations demandées ci-dessous doivent être celles qui figurent sur les documents d'identité qui vous serviront au voyage. **MERCI DE JOINDRE LA PHOTOCOPIE DES PIÈCES D'IDENTITÉ DE TOUS LES PARTICIPANTS À CE BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION.**

1^{ER} PASSAGER

☐ Mme. ☐ Mlle. ☐ M. Nom ⁽¹⁾ : Prénom :
Né(e) le : à Pays : Nationalité :
N° de passeport : émis le : expire le :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél : E-mail :

2^{ÈME} PASSAGER

☐ Mme. ☐ Mlle. ☐ M. Nom ⁽¹⁾ : Prénom :
Né(e) le : à Pays : Nationalité :
N° de passeport : émis le : expire le :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél : E-mail :

IMPORTANT CONTACT D'URGENCE : Personne ne participant pas au voyage à contacter en cas de problème :

Nom : Prénom : Téléphone :

⁽¹⁾ nom figurant sur la pièce d'identité utilisée pendant le voyage. Conformément à la loi informatique et liberté du 06.01.1978 (art. 27)
les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, et peuvent faire retirer leur nom et coordonnées du fichier, en faisant une demande écrite.

2. PRIX DE VOTRE CIRCUIT

Prix* par personne Vol A-R Paris/Lima, entrées et visites mentionnées au programme inclus		Nb. de personnes		A régler en euros
CHAMBRE DOUBLE	3 980 €	x	=	€
SUPPLÉMENT SINGLE	990 €	x	=	€
L'ASSURANCE ANNULATION VOYAGE 3.5%		x	=	€
TOTAL GLOBAL				€

*Les tarifs de ce circuit ont été fixés en fonction des conditions économiques connues au 4 décembre 2019, sur la base de 36 participants minimum en ce qui concerne en particulier le prix des carburants, des taxes aériennes et de sécurité et du taux de change 1\$ = 0,86€ à cette date. Merci de noter qu'une hausse significative de l'un ou l'autre de ces éléments pourra entraîner un réajustement du prix de vente si nécessaire.

3. MODE DE RÈGLEMENT

Afin de pouvoir confirmer et enregistrer votre réservation, nous vous demandons :

- de nous retourner ce document signé et complété,
- de verser un acompte à la réservation de 30% du montant total (si la réservation s'effectue à plus de 50 jours du départ)

Soit un acompte de € ☐ Chèque libellé à l'ordre de Selectour Bleu Voyages ☐ Carte bancaire

Règlement du solde :

- Le solde est à régler au plus tard 50 jours avant le départ, soit avant le / / 2020

70% du montant total, soit € ☐ Chèque libellé à l'ordre de Selectour Bleu Voyages ☐ Carte bancaire

ATTENTION :

- Tout règlement par chèque (à l'ordre de Selectour Bleu Voyages) devra être accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité du porteur du compte-chèques.
- Tout règlement intervenant à moins de 15 jours avant le départ devra être effectué par carte bancaire uniquement.

Pour confirmer la réservation, il est impératif de bien faire figurer toutes les informations pour effectuer le règlement et le débit de carte bancaire.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CARTE DE CRÉDIT

Je soussigné(e) M./Mme ; autorise Selectour
Bleu Voyages à débiter ma carte de crédit :

☐ Visa/Visa premier Numéro de carte :

☐ Eurocard Mastercard Date d'expiration : / Cryptogramme :

Votre signature (obligatoire) :

L'acompte à la réservation de 30% du montant total, soit : € + le solde (70%) soit un montant de € 45 jours avant le départ

Je déclare m'être renseigné(e) sur les formalités administratives et sanitaires (notamment passeport, visa, vaccins) et précautions médicales me concernant et concernant les personnes qui m'accompagnent ainsi que sur les risques inhérents au voyage (notamment risques pays, conditions climatiques et météorologiques) sur le site www.diplomatie.gouv.fr et déclare les assumer.

Je déclare en outre accepter les conditions générales de vente Selectour Bleu Voyages (conditions générales de transport, conditions d'assurance) et les conditions du voyage et les informations figurant sur notre brochure annuelle 2020 dont j'ai dûment pris connaissance et que j'ai porté à la connaissance des autres personnes inscrites, qui les ont également acceptés.

Votre signature
(précédée de la mention «lu et approuvé») :

A RETOURNER PAR COURRIER : Circuit Pérou - Reworld Media Magazines MD Voyages - 8 rue François Ory - 92543 Montrouge Cedex

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter l'équipe Croisières & Voyages de votre magazine à : voyages@mondadori.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES et PARTICULIÈRES DE VENTE à conserver

CONDITIONS DE VENTES

Les conditions générales de vente sont celles qui ont été fixées par la loi n°2009-988 du 22 juillet 2009 du code du tourisme, loi de développement et de modernisation des services touristiques. Les décrets, arrêtés et circulaires n°2009-1650 du 23 décembre 2009 parus au journal officiel du 27 décembre 2009 fixent les conditions du régime de la vente de voyages et de séjours. Ils figurent au verso du contrat de vente qui vous sera remis par votre agence de voyages dès votre inscription. Vous pouvez recevoir la copie complète de ces conditions de vente sur simple demande.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Renvoyer le bulletin ci-joint à :

Circuit Pérou - Reworld Media Magazines MD Voyages

8 rue François Ory - 92543 Montrouge Cedex

ou mail : voyages@mondadori.fr

Pour être prise en compte chaque inscription doit être accompagnée d'un acompte. Une confirmation d'inscription sera envoyée dans les 10 jours. Les échéances de règlement sont à respecter sans rappel de l'Agence.

FORMALITES – DOCUMENTS

1/ PASSEPORT : Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir un passeport en cours de validité.

Pour les ressortissants non français, prière de consulter les autorités compétentes de leur Pays (Consulat, Ambassade...). Selectour Bleu Voyages décline toute responsabilité en cas de non obtention ou de non présentation des documents d'entrée pour les pays concernés. L'agence recommande à ses clients de consulter le Site du Ministère des Affaires Étrangères - www.diplomatie.gouv.fr/ - rubrique «conseils aux voyageurs» et plus spécifiquement concernant les rubriques «risque pays» et «santé» pour une information sûre et complète.

2/ VISAS : Aucun visa n'est nécessaire pour les ressortissants français

3/ LES RESSORTISSANTS DE TOUTES AUTRES NATIONALITÉS (EN DEHORS DE LA FRANCE) sont priés de consulter leur ambassade ou leur consulat pour effectuer les formalités de visa obligatoires.

PRIX

Le prix, forfaitaire, a été établi sur la base d'un **nombre minimum de 36 participants, précisé pour chaque voyage en accord avec REWORLD MEDIA MAGAZINES. Si ce nombre minimum de participants n'était pas atteint, le voyage pourrait soit être annulé soit faire l'objet d'un supplément de prix qui serait proposé aux inscrits, deux mois au plus tard avant le départ (après concertation avec REWORLD MEDIA MAGAZINES).**

Le prix a été fixé en fonction des conditions économiques connues au 04/12/2019 pour chaque voyage, en particulier le prix des carburants et les taxes aériennes et de sécurité. **Veuillez noter qu'une hausse significative de l'un ou l'autre de ces derniers éléments ferait l'objet d'un réajustement du prix de vente.**

(Voir conditions de réajustement sur le programme de chaque voyage).

Toute prestation non-utilisée du fait du voyageur ne donne lieu à aucun remboursement.

ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé.

En cas d'annulation, sauf indication différente sur le contrat de voyage concerné, les frais par personne seront les suivants :

Plus de 150 jours avant le départ : **100 €/personne**

Entre 150 et 121 jours avant le départ : **20% du montant du voyage/pers.**

Entre 120 et 91 jours avant le départ : **30 % du montant total du voyage**

Entre 90 et 61 jours : **60 % du montant total du voyage**

Moins de 61 jours du départ : **100 % du montant total du voyage**

(Ces frais pourront selon le cas être couverts par notre assurance annulation PRÉSENCE)

ASSURANCES

L'assurance assistance- rapatriement (contrat PRESENCE ou APRIL) est incluse dans le montant du voyage. BLEU VOYAGES propose pour les participants qui le désirent une convention complémentaire multirisques – annulation, bagages, assistance souscrite auprès de PRESENCE Assistance ou TMS / GROUPE APRIL, - FRANCE.

La prime du contrat loisirs Confiance est variable. Un exemplaire de la convention d'assurance est joint à la confirmation d'inscription et détaille les droits et devoirs du voyageur. Nous vous recommandons d'en prendre attentivement connaissance.

CHAMBRES ou CABINES INDIVIDUELLES

Le prix des cabines individuelles est très élevé dû au fait qu'il n'y a pas de chambres ou cabines individuelles. Le supplément pour avoir une chambre ou cabine individuelle sera le prix par personne multiplié par deux.

Dans le cas où l'un des inscrits au voyage partageant sa chambre annulerait son voyage, la personne restant seule devra acquitter le supplément pour chambre individuelle, si aucun autre « co-chambriste » n'a été trouvé au moment du règlement du solde du voyage.

TRANSPORTS AÉRIENS ou MARITIMES

Les horaires figurant dans le programme sont donnés sur la foi des informations reçues de la compagnie MARITIME ou AÉRIENNE (le cas échéant). Ils sont susceptibles d'être modifiés. L'agence ne saurait être tenue pour responsable des conséquences d'un changement d'horaire ou d'une modification d'itinéraire de la compagnie aérienne ou maritime.

RESPONSABILITÉ DES ORGANISATEURS.

L'inscription à la croisière sélectionnée par REWORLD MEDIA MAGAZINES France implique l'accord sur toutes les clauses des conditions générales et particulières.

L'interruption du circuit, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner droit à un éventuel remboursement que dans la mesure où l'agence obtient de la part des prestataires de services (en l'occurrence la compagnie maritime) une déduction pour les services non-fournis.

Si, pour une raison quelconque indépendante de sa volonté, l'agence se voit dans l'obligation d'annuler tout ou une partie des engagements prévus, la personne inscrite au voyage sera remboursée de la somme correspondant aux prestations non-fournies et ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

LITIGES

En cas de contestation, toute demande ou action judiciaire devra, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de connexité, être portée pour BLEU VOYAGES, devant le Tribunal de commerce de Lyon, à l'exclusion de tous les autres.

Selectour Bleu Voyages

Bat. B2 Les jardins d'entreprise

213 rue de Gerland 69007 Lyon

Tél. 01 41 33 57 03

Mail : agomet@bleu-voyages.fr

Selectour Bleu Voyages • Les Jardins d'entreprise • Bat. 2 • 213 rue de Gerland 69007 Lyon • www.bleu-voyages.fr

Neige et Soleil Voyages SAS au capital de 396 800 € • RC Bourgoin Jallieu B 398 629 766 • Code APE 7911 Z • IMMATRICULATION ATOUT FRANCE IM038110038 • Agence garantie par l'APST • 15 avenue Carnot 75017 Paris • Agence assurée pour sa responsabilité civile et professionnelle par le groupe Hiscox n° de contrat 75747 • Membre du Syndicat National des Agences de Voyages • Aérien • SNCF • Location voitures • Tourisme